

27 MARS 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES HABITANTS



Louvain-la-Neuve
ASSOCIATION DES HABITANTS



LES ATTENTES DES HABITANTS DE LLN

Le devenir de LLN,
vu par ses habitants

Réflexion autour
de la charte des
habitants (2015)

QUELQUES QUESTIONS DE RÉFLEXION

- D'où venons-nous ?
- Comment définir la dynamique sociétale de LLN ?
- Qu'est-ce qui a fait que LLN soit ainsi ?
- Quels ont été les éléments marquants de son développement ?
- Les aménagements urbanistiques conçus précédemment répondent-ils toujours aux nécessités actuelles ?
- Les initiatives urbanistiques précédentes sont-elles encore d'actualité ?
- Comment les quartiers ou sous-quartiers peuvent-ils créer ou entretenir un mouvement se préoccupant du bien-être des habitants ?

À L'ORIGINE

- Loi d'expansion universitaire de 1969 et le « Walen buiten »

- UCL accueillie par la Ville d'Ottignies (Canton de Wavre)
 - Acquisition de 800 ha par l'UCL
 - Un projet : « Pas un campus, une université dans la cité »

- Fusion des communes en 1977 (OLLN : « Ottignies Louvain-la-Neuve »)



1972 - La Ferme du Biéreau et la Place des Sciences en construction

PRINCIPAUX ACTEURS

La Ville

- Yves du Monceau
- Le collège et le conseil
- L'administration et un service d'Urbanisme restreint

L'UCL

- Michel Woitrin et Raymond Lemaire
- Monseigneur Edouard Massaux (recteur de l'UCL)
- Plusieurs cellules chargées du transfert (Groupe Urba-Archi, d'autres acteurs chargés du déménagement dont l'INESU, le gestionnaire du foncier et de l'immobilier, ...)

Le Conseil des Résidents (devenu l'Association des Habitants de LLN)



Mars 1975 - Le Conseil des Résidents organise une semaine d'échanges : « Louvain-la-Neuve est à vous ! ». On y débat du développement du centre et des quartiers, des espaces verts, des transports en commun, des organes de gestion urbaine de l'Université et de la création de fêtes. On reconnaît notamment (de gauche à droite) Manu Lousberg, Michel Woitrin, Jean-Marie Streydio (président du CR de l'époque), Yves du Monceau, (...) et Raymond Lemaire.

QUELQUES DOCUMENTS

Officiels

- Plan de Secteur de Wallonie (1977)
- Schéma de structure communale d'OLLN
- Règlement communal d'Urbanisme (1994 et 1997) devenu le Schéma de développement communal et le Guide communal d'Urbanisme (2018)
- Le bail emphytéotique et la clause novatoire de l'UCL

Officieux

- Principes de l'UCL (1969)
- Plans directeurs (1970 et 1992)
- Charte des habitants (2015)

FAITS & CHIFFRES

Superficie de LLN

- LLN fait plus de 1.000 ha (OLLN : 3.400 ha)
- Rayon de la ville = 1,1 Km (Dalle : 14 ha)

Mobilité à LLN

- Gare SNCB
- Gare TEC
- Parkings P&R (Park & Ride)

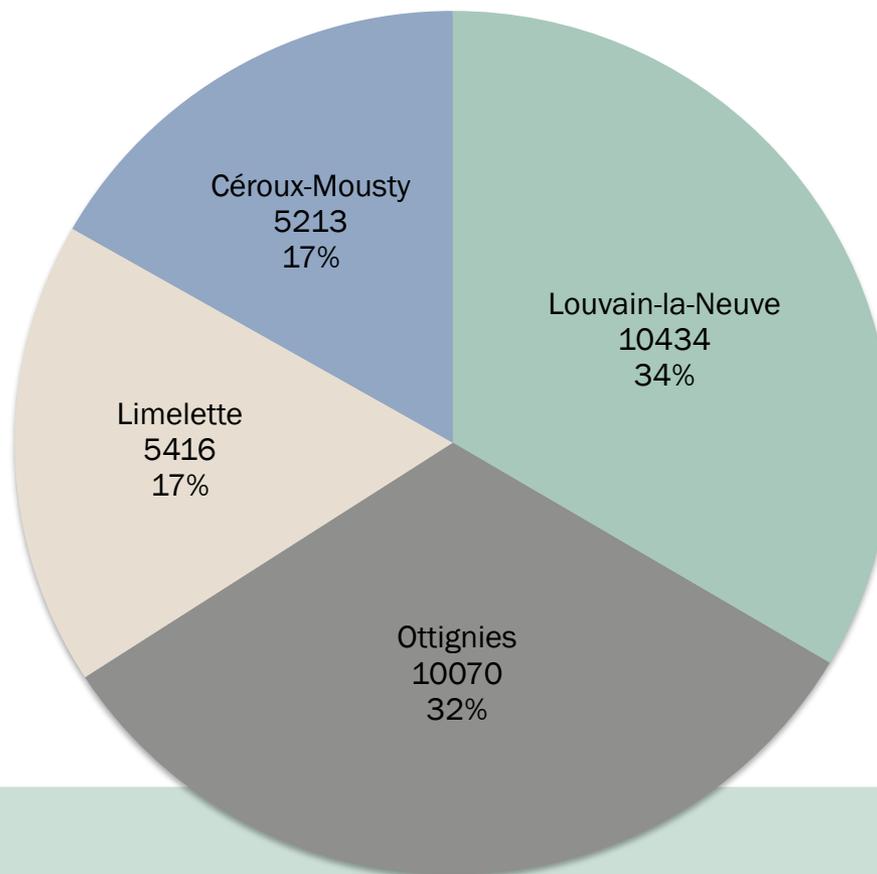
Infrastructures sportives et culturelles

- Aula Magna, Ferme du Biéreau, Cinéma, Musées, Théâtres, UDA, Centres sportifs, Piscine

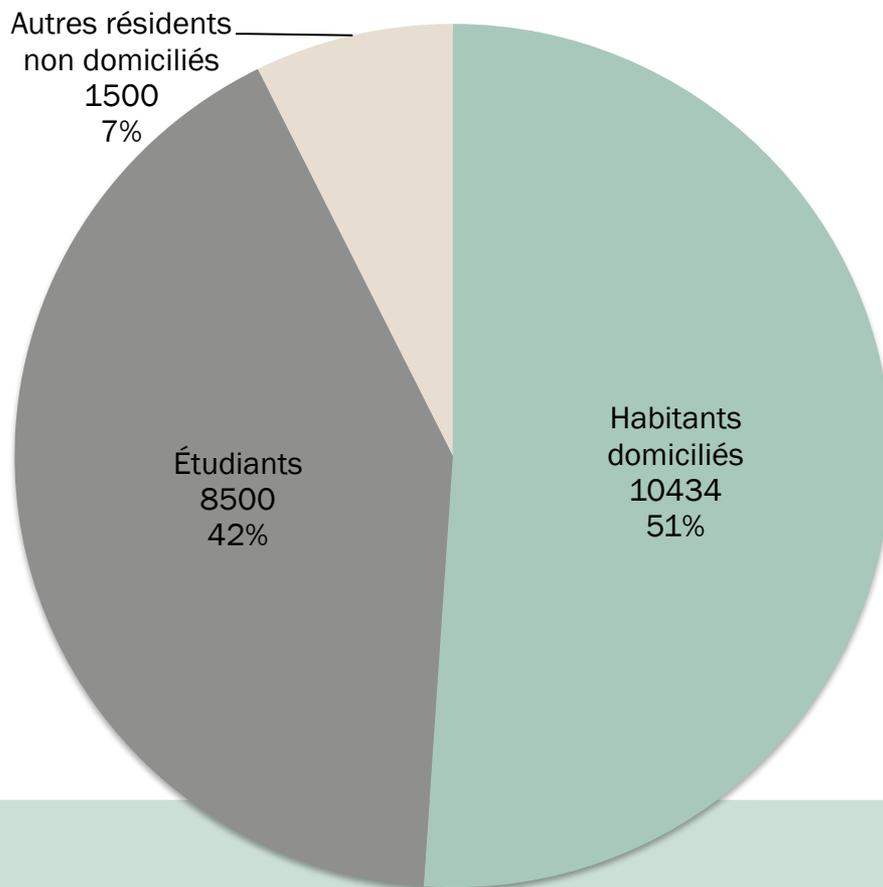
Commerces et Horeca

- Centre-ville, Esplanade, ...

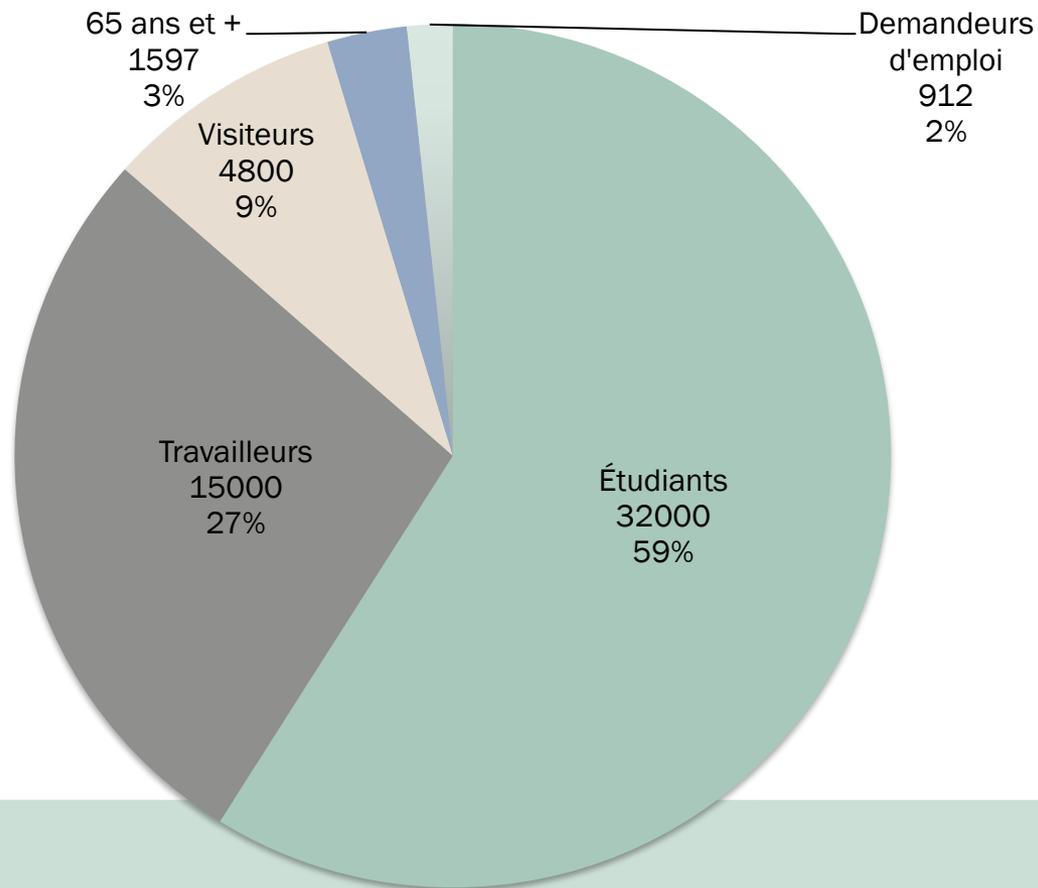
NOMBRE D'HABITANTS DOMICILIÉS À OLLN EN 2020 (TOTAL : 31 133)



POPULATION NOCTURNE À LLN (TOTAL : 20 434)



POPULATION DIURNE À LLN (TOTAL : 54 309)



CONSEIL ACADÉMIQUE DE 1968

Neuf principes ont été approuvés par le Conseil Académique pour le développement du site (1968)

- Echelle humaine de la ville
- Site = Matrice de la ville
- Université = Moteur de la ville
- Grande diversité sociale
- Centre animé
- Ville conçue pour le piéton
- Garder un maximum de flexibilité
- Assurer le développement du centre urbain
- Entité définie dans le paysage

Le plan directeur de 1970 a été dressé sur base de ces 9 principes

PLAN DIRECTEUR DE 1970

1. Introduction générale
2. Analyse régionale
3. Analyse du site
4. Analyse des fonctions
5. Plan directeur (structure de la ville et systèmes de transport)
6. Esquisse d'un plan particulier du centre
7. Esquisse d'un plan particulier « Occaie » (sic)

PLAN DIRECTEUR DE 1992

- Un document « officieux » (ce qui explique les nombreux écarts lors de la mise en œuvre)
- Ce plan est détaillé pour le « centre », les « quartiers » et la « périphérie »
- Son objectif principal était d'adapter et d'appliquer les principes du plan directeur de 1970 à des réalités/vocations nouvelles :
 - Une ville universitaire
 - Une ville ouverte
 - Une ville à dimension humaine
 - Une ville à vocation culturelle
 - Une technopole
 - Une ville verte
 - Une ville composée à partir d'un site vallonné
 - Un espace urbain qui s'intègre dans un contexte plus large

« Plutôt que d'une remise en question, c'est donc d'une application plus précise et plus large de ces principes qu'il s'agira ici » (Plan Directeur 1992, p.1)

CHARTRE DES HABITANTS (2015)

Quatre chapitres

1. La cohabitation harmonieuse
1. La préservation d'un milieu de vie agréable
1. Le développement d'un cadre urbanistique qui facilite la solidarité intergénérationnelle et qui vise à promouvoir la mixité sociale
1. Faciliter l'accès au logement pour les jeunes couples



30 ANS PLUS TARD... ET DEMAIN ?

Constats

- Le plan directeur de 1992 n'a pas été respecté concernant certaines réalisations
- L'absence d'actualisation du plan a pesé sur les prises de décisions (Parking RER)
- Des défis importants sont à relever (ex : conséquence du coût d'acquisition et loyers des logements)
- Des modifications du zonage du plan de secteur ont été décidées
- Des réalisations sont à apporter pour la qualité de vie dans les quartiers

Pour demain

- Améliorer ce qui existe
- Avoir une vision prospective pour l'avenir (un nouveau Plan Directeur ?)
- Réalisation d'un « cahier des charges » par les habitants

LA PAROLE EST À VOUS !